

SAGEB



BILAN NUMERO VERT 2009

ANALYSE DE LA GENE SONORE

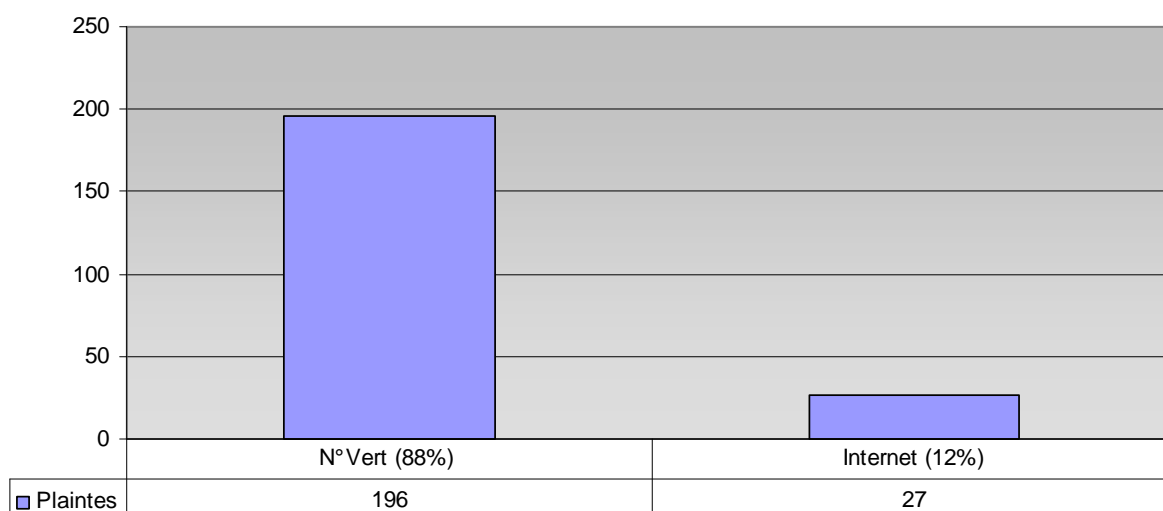
NUMERO VERT
ENVIRONNEMENT
AEROPORT DE BEAUVAIS
0800 800 860

Le service Environnement de la SAGEB gère le répondeur du Numéro Vert, guichet unique de recueil des plaintes des riverains de l'aéroport de Beauvais.

Le Numéro Vert a été mis en place en février 2003 dans le cadre de la démarche environnementale de l'Aéroport. Les riverains gênés par l'activité aéronautique de l'aéroport ont depuis cette date la possibilité de s'exprimer. De son côté l'aéroport comptabilise leurs plaintes, les analyse, y répond, lance des études et agit dans le but d'atténuer cette gêne autant que possible.

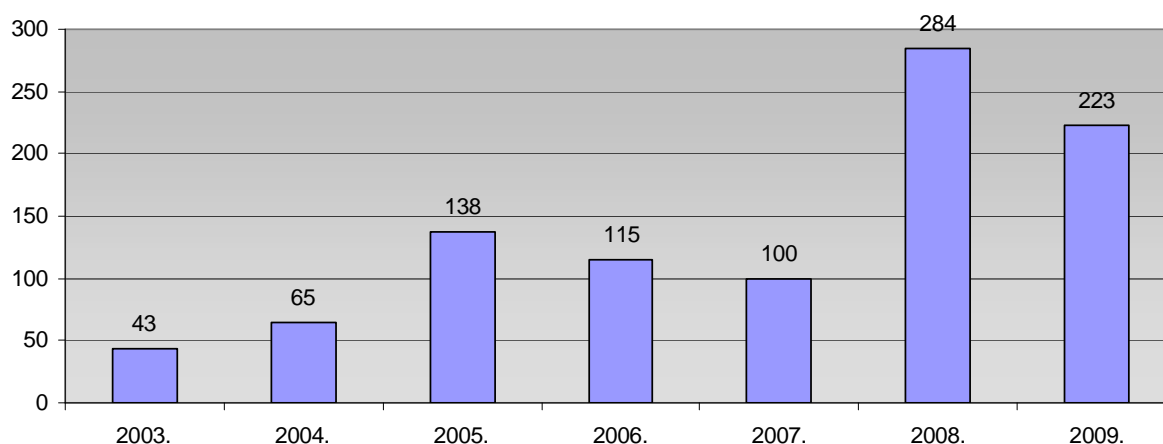
Au 31 décembre 2009, nous avons reçu un total de **223 plaintes** réparties comme suit :

- 196 plaintes déposées sur le répondeur Numéro Vert,
- 27 plaintes reçues par mail,
- 1 plainte reçue par courrier, non prise en compte car ne concernant pas le trafic aérien de Beauvais.



Le nombre de plaintes pour 2009 est en diminution de 21% par rapport à 2008, mais reste à un niveau supérieur aux années précédentes comme le montre le tableau ci-dessous :

Evolution des plaintes depuis 2003



Typologie et répartition des plaintes

Dans 98% des cas, les riverains appellent le Numéro Vert pour une gêne sonore associée à une trajectoire : 216 plaintes sur 223.

Les autres motifs sont :

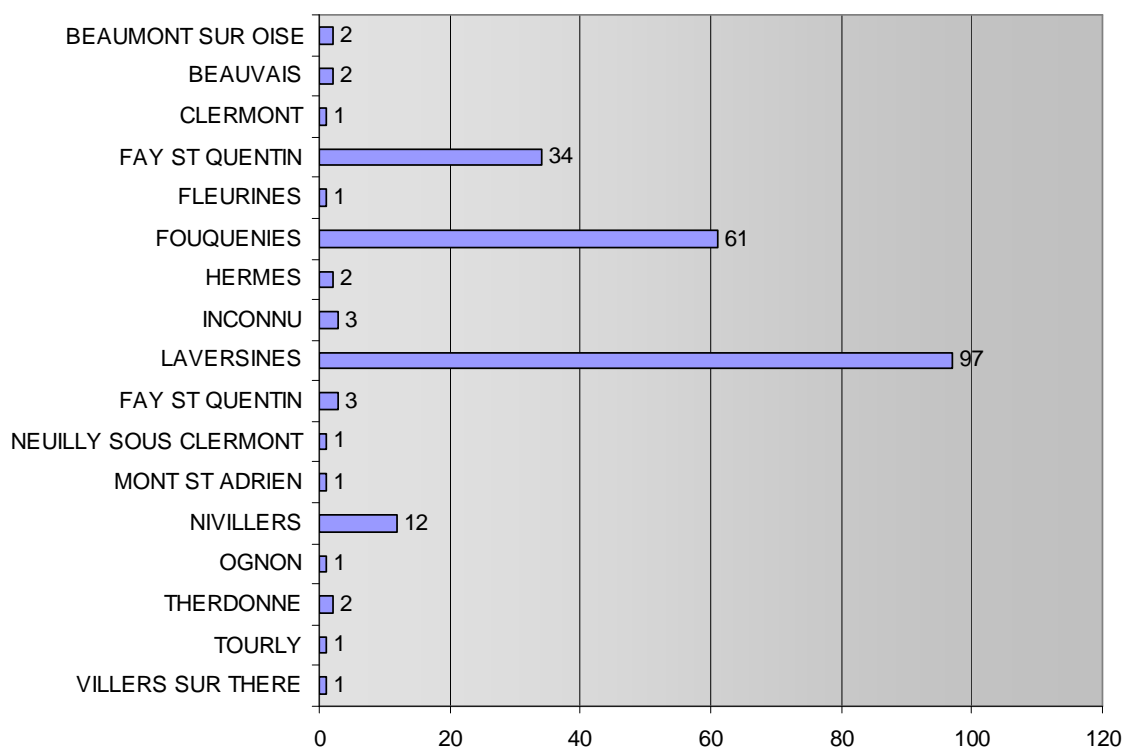
- Une mauvaise réception radio et TV imputée aux avions,
- deux demandes d'aide à l'insonorisation de logements,
- deux signalements de gêne olfactive liée à l'activité aéroportuaire.

A cela s'ajoutent deux plaintes qui ne concernent pas directement l'activité aéronautique de l'aéroport, non prises en compte.

Le tableau ci-dessous montre l'origine des plaignants, à savoir pour l'essentiel :

- Laversines : 44% des plaintes
- Fouquénies : 27% des plaintes
- Le Fay-Saint-Quentin : 15% des plaintes
- Nivillers : 5% des plaintes

Répartition totale par village 2009



NB : 54 plaintes de Laversines (soit 55%) ont été déposées par seulement deux riverains, et 28 plaintes du Fay-Saint-Quentin (soit 78%) ont été émises par une seule personne. Ces trois personnes représentent plus de 36% des plaintes.

En plus des 223 plaintes répertoriées au Numéro Vert, un habitant de Laversines a fait parvenir en janvier 2010 au Conseil général (copie SAGEB) une liste de 124 mouvements lui ayant causé une gêne au cours de l'année 2009. Nous notons que le fichier transmis ne vérifie pas la diminution de la gêne constatée chez les autres plaignants à partir de juillet 2010.

Changements observés en 2009 et analyse

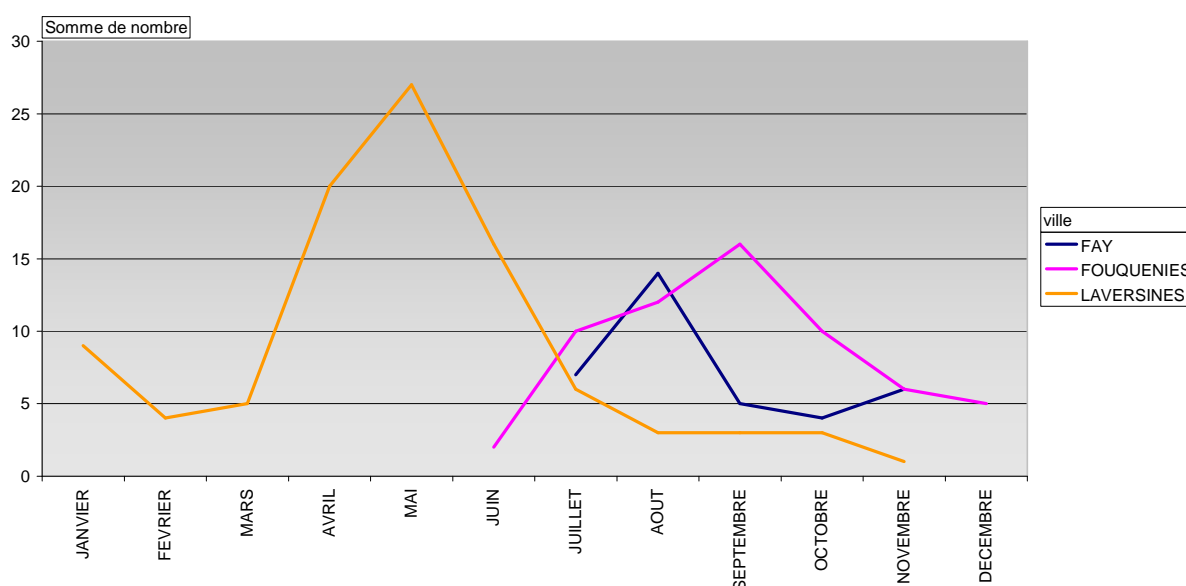
Les années passées ont mis en exergue la gêne particulièrement ressentie sur la commune de Laversines : 87% des plaintes concernaient cette commune en 2006, 93% en 2007, et 89% en 2008.

Le service de la navigation Aérienne a donc proposé mi-2008 deux trajectoires de contournement de Laversines pour les décollages les plus fréquents en piste 13, en direction de l'Est et du Sud. La Commission Consultative de l'Environnement du 23 juin 2008 a ainsi validé une nouvelle trajectoire passant entre Nivillers et Laversines et qui est devenue opérationnelle au 25 septembre 2008.

Le paradoxe est qu'entre octobre 2008 et juin 2009, les survols de la commune de Laversines ont diminué d'environ 75% alors que les plaintes ont continué à augmenter. En effet, les habitants de Laversines avaient cru comprendre à tort qu'il n'y aurait plus aucun survol du village suite à la mise en œuvre de cette nouvelle trajectoire (ou SID pour Standard Instrumental Departure).

A la Commission Consultative de l'Environnement du 27 juin 2009, la SAGEB a proposé la création d'une SID pour les décollages en piste 13, pour les départs moins fréquents en direction du Nord et de l'Ouest. Cette mesure est devenue effective le 7 juillet 2009. Depuis cette date, tous les décollages en piste 13 ont une SID évitant le survol de Laversines, et le nombre de plaintes émanant de cette commune a chuté immédiatement alors que deux nouveaux foyers de gêne se font jour : Fouquénies et le Fay-Saint-Quentin.

Evolution géographique des principaux foyers de plaintes



Perspectives 2010

Le service Environnement de l'aéroport, créé en juin 2008, continue de s'étoffer. Nous avons le plaisir de vous informer que Marie-Laure LUROIS est la nouvelle interlocutrice des riverains à la SAGEB.

Placée sous l'autorité du Directeur Environnement de l'aéroport, elle assure désormais le traitement des plaintes. Marie-Laure LUROIS bénéficie de l'expertise et de l'expérience acquise depuis 2003 dans cette fonction par Jean-Jacques AUGUET MANCINI, Commandant de Bord dans une grande compagnie aérienne, et qui continue à intervenir pour l'aéroport.

La SAGEB a investi 500.000 € en 2008 et 2009 dans un système de monitoring du bruit et des trajectoires des aéronefs. Cinq stations de mesure du bruit ont été installées en 2009 :

- Beauvais - Cité des Fleurs,
- Plouy-Saint-Lucien,
- Laversines,
- Tillé,
- Troissereux.

Une station mobile - installée par défaut à Nivillers - est destinée à effectuer des campagnes de mesure ponctuelles d'environ un mois à la demande.

Grâce à ces outils de monitoring qui vont être opérationnels en 2010, et un travail en liaison étroite avec le Service de la Navigation Aérienne, Marie-Laure LUROIS va pouvoir délivrer aux riverains des informations plus rapides et plus précises sur les vols qui leur causent une gêne. Elle pourra même les recevoir à l'aéroport pour leur montrer à l'écran tous les paramètres de ces vols (trajectoire, altitude, vitesse, météo, bruit).

Un Espace Environnement ouvrira fin septembre dans la nouvelle aérogare. Ainsi, les riverains, mais aussi les visiteurs et les passagers de l'aéroport qui le souhaitent, pourront venir s'informer sur l'environnement global de l'aéroport (bruit, déchets, acteurs, transports en commun, certification...).

La SAGEB a également acquis un sonomètre de qualité métrologique. Marie-Laure LUROIS est à la disposition des riverains pour constater la gêne sonore sur le terrain et faire des mesures de bruit avec eux.

Par ailleurs, pour plus de facilité, nous avons mis en place début 2010 l'adresse mail numéro.vert@aeroportbeauvais.com qui complète utilement le Numéro Vert téléphonique 0800 800 860.